



Communiqué de presse
Paris, le 6 juillet 2018

La ministre de la Culture,

Signature d'un arrangement administratif relatif à la « Tapisserie de Bayeux » entre Françoise Nyssen, ministre de la Culture, et Matthew Hancock, Secrétaire d'État au Numérique, à la Culture, aux Médias et aux Sports du Royaume-Uni

La tapisserie de Bayeux, datée de la fin du XI^e siècle – début du XII^e siècle, est un chef d'œuvre de l'art textile médiéval, par ses dimensions (70 m de long sur 70 cm de hauteur), et par le témoignage artistique et historique exceptionnel qu'elle représente. Inscrite aux Monuments historiques depuis 1840, au registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO depuis 2007, elle est un Trésor national. Décrivant l'épopée de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, contre Harold Godwinson, et nous conduisant jusqu'à la célèbre bataille de Hastings pour le trône d'Angleterre, elle est un témoignage historique précieux et original qui illustre l'histoire commune de la France et du Royaume-Uni.

La signature d'un arrangement administratif entre Françoise Nyssen, ministre de la Culture, et Matthew Hancock, secrétaire d'État au Numérique, à la Culture, aux Médias et aux Sports du Royaume-Uni et en présence des élus locaux, très impliqués dans ce projet, le 5 juillet 2018, a vocation à renforcer la coopération dans le domaine du patrimoine culturel entre la France et le Royaume-Uni autour de ce chef-d'œuvre iconographique et document historique unique dont la gestion et la présentation au public sont confiées à la ville de Bayeux depuis 1804.

Piloté par un comité dédié, composé des représentants des deux pays, le projet comprend une coopération scientifique et technique vouée à la préservation de la Tapisserie de Bayeux, ainsi qu'à sa diffusion (dans la perspective d'un prêt éventuel) et à l'élargissement de sa compréhension au niveau international et notamment auprès du public britannique. Il s'agit aussi d'une opportunité pour des actions de collaboration autour de projets muséographiques et de médiation, et d'échanges avec des institutions détentrices d'œuvres susceptibles d'enrichir la compréhension et la découverte de la Tapisserie de Bayeux.

Françoise Nyssen remercie les acteurs engagés dans cette coopération culturelle, du côté français comme du côté britannique, et qui procède au rayonnement culturel de la France à l'étranger. « *L'arrangement administratif que nous signons aujourd'hui est une étape décisive. Il va permettre d'officialiser et de développer la coopération qui s'est engagée ces derniers mois entre nos spécialistes et nos institutions britanniques et françaises, pour approfondir les connaissances sur la tapisserie, pour déterminer les conditions de transfert et de conservation de l'œuvre. Elle est extrêmement fragile, et nous devons étudier toutes les conditions nécessaires au respect de son intégrité. En près de mille ans, la Tapisserie de Bayeux n'a jamais quitté le sol français.* » a déclaré la ministre de la Culture.

Ministre au numérique, à la culture, aux médias et aux sports, Matt Hancock, a déclaré: « *La Tapisserie de Bayeux est un trésor mondial, et un symbole des liens étroits entre la Grande-Bretagne et la France. Cet arrangement administratif est un pas vers la présence de la Tapisserie sur notre territoire pour la première fois en presque un millénaire. Il souligne aussi l'engagement constant de nos deux nations envers une plus grande collaboration culturelle, digitale et scientifique, maintenant et pour l'avenir. Nous sommes extrêmement enthousiastes quant au potentiel qu'a ce prêt de renforcer d'avantage les liens qui nous unissent à nos voisins d'outre-Manche.* »